



*Municipalité
de St-Norbert*

Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 3 juillet 2012

Sont présents:

M.	André Dauphin, maire
Mme	Louise Lépine, conseillère
Mme	Jacynthe Leduc, conseillère
Mme	Lise L'Heureux, conseillère
MM	Claude Thouin, conseiller
	Guy Paradis, conseiller
	Jocelyn Denis, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présente: Mme Martine Laberge directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 00 par un moment de réflexion, suggéré par le maire monsieur André Dauphin. Madame Martine Laberge, directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, fait fonction de secrétaire.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Louise Lépine, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012.
3. Rapport financier du mois de juin 2012.
4. Conciliation bancaire.
5. Correspondance.
6. Période de questions.
7. Octroi du contrat pour les travaux de pulvérisation et d'asphaltage sur la rue des Loisirs, la rue Laporte, la rue Bonaventure et la Place des Prés.
8. Cours de la salle municipale et de la caisse/municipalité.
9. Raccords d'égout.
10. Maire-suppléant.
11. Dépôt des prévisions budgétaires.
12. Entretien du local au 4 rue Laporte.
13. Balises.
14. Engagement d'un employé municipal.
15. Congrès des maires.
16. Mérite MMQ.
17. Clôture et levée de la session.

2.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

POUR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LISE L'HEUREUX, APPUYÉ PAR MADAME JACYNTHE LEDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012 EST APPROUVÉ sauf qu'il faut corriger dans la résolution 12-06-129 que le montant de 200,00 \$ sera utilisé pour défrayer le paillis des fleurs devant la grotte et non pas pour une publicité pour l'église.

3.- RAPPORT FINANCIER DU MOIS DE JUIN 2012

Le rapport financier est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité. Les recettes du mois sont de 21 605,91 \$. Les comptes suivants sont approuvés:

COMPTES À APPROUVER

960388	Fédération Québécoise des municipalités (frais de colis)	13.28 \$
960389	EBI Environnement (matières recyclables du mois de mai 2012)	496.14 \$
960390	Distributions sports Loisirs G. P. inc. (filets)	17.25 \$
960391	Madame Janic Chevrette (activité culturelle pour son enfant)	50.00 \$
960392	Madame Pascale Poulin idem	50.00 \$
960393	Monsieur Alain de Carufel idem	50.00 \$
960394	Épicerie Gami (biens non durables essence timbres pour les mois d'avril et de mai)	228.79 \$ 188.94 \$ 818.37 \$
960395	Madame Louise Lépine (frais de déplacement régie de Brandon et Mada 144 kilomètres à 0,46 \$ du kilomètre)	66.24 \$
960396	Monsieur Claude Thouin (frais de déplacement formation sur la déontologie 225 kilomètres à 0,46 \$ du kilomètre)	103.50 \$
960397	Monsieur Jocelyn Denis (idem plus déplacement à la régie de Brandon 268 kilomètres à 0,46 \$ du kilomètre)	123.28 \$
960398	Cercle des Fermières (don pour le bingo)	100.00 \$
960099	Les peintures Charpentier (peinture du local du 4 rue Laporte)	1 523.42 \$
960400	Madame Martine Laberge (remboursement de l'achat de meubles pour le local du 4 rue Laporte)	2 145.90 \$
960401	Municipalité de la paroisse de Saint-Cuthbert (remise de la subvention dossier MADA)	15 000.00 \$
	Ministère du Revenu du Québec (remise du mois de juin 2012 et CSST)	1 853.28 \$
	Receveur Général du Canada (remise du mois de juin 2012)	753.82 \$
	EBI Environnement (enlèvement des ordures ménagères du mois de mai 2012)	1 582.54 \$
	Fabrication CL (location d'une mini-excavatrice)	137.97 \$
	MRC de d'Autray (téléphonie et transport en commun)	1 853.51 \$
	Nadeau premiers secours (produits pour la douche oculaire)	29.78 \$
	Croix-rouge canadienne (quote-part 2012)	148.12 \$
	Madame Martine Laberge (remboursement du kilométrage au congrès à Québec 574,17 kilomètres à 0,46 \$ du kilomètre)	264.12 \$
	Madame Martine Laberge (formation à la MRC de d'Autray 71,04 kilomètres à 0,46 du kilomètre)	32.67 \$
	Monsieur Yvan Gaudet (rapport d'audit programme réseau routier)	287.44 \$
	Canadien National (voie ferrée du mois de mai 2012)	257.43 \$
	Agence du revenu Canada (cotisation)	30.34 \$
	MRC de d'Autray (quote-part évaluation et matières résiduelles de juillet 2012)	7 971.58 \$

MRC de d'Autray (réparation municipale 2012 40%, transport en commun, évaluation et matières résiduelles de juin 2012)	62 393.58 \$
Pompes Cartier (fil submersible)	106.82 \$
Bell gaz ltée (appel de service à la caserne des pompiers)	66.17 \$
Rivest et fils (corde, peinture, ronds, vis...)	47.46 \$
Agritex (filtre)	17.68 \$
Automobiles Réjean Laporte et fils (remplacer les pneus et entretien annuel du Ford 150)	510.19 \$
Les entreprises Normand Tellier inc. (aménagement floraux dans le village)	1 230.07 \$
Location mille items (compresseur, arrache céramique et scie à béton)	385.17 \$
Xérox (frais de copies du 26 avril au 28 mai 2012)	1 060.40 \$

TOTAL DES COMPTES À APPROUVER: 102 995.25 \$

SALAIRES PAYÉS DIRECT À LA CAISSE POPULAIRE:

Salaires des membres du conseil du mois de juin 2012	3 336.78 \$
Salaires de madame Martine Laberge (semaine du 4 juin au 28 juin 2012 4 semaines)	3 621.68 \$
Salaires de monsieur François Cordey (semaine du 4 juin au 29 juin 2012 4 semaines)	2 480.00 \$

TOTAL DES SALAIRES: 9 438.46 \$

COMPTES HYDRO-QUÉBEC, BELL CANADA ET SSQ PAYÉS À LA CAISSE POPULAIRE:

Hydro-Québec (éclairage du garage)	253.12 \$
Hydro-Québec (éclairage de la caserne des pompiers)	261.64 \$
Hydro-Québec (éclairage de la fontaine)	33.55 \$
Hydro-Québec (éclairage de la salle municipale et du bureau)	856.94 \$
Hydro-Québec (éclairage du chalet des loisirs)	1 086.20 \$
Hydro-Québec (éclairage à l'usine d'épuration)	185.66 \$
SSQ société d'assurance vie et inc.	488.08 \$

TOTAL DES COMPTES PRÉAUTORISÉS: 3 165.19 \$

GRAND TOTAL DES COMPTES: 115 598.90 \$

4.- CONCILIATION BANCAIRE

La conciliation bancaire au 1^{er} juillet 2012 indique au grand-livre général un solde réel de 250 619,22 \$.

5.- CORRESPONDANCE

La directrice générale/secrétaire-trésorière, gma grade 1, madame Martine Laberge fait part aux membres du conseil de la dernière correspondance qu'elle a reçue au bureau.

Un rapport de la journée de pêche est déposé par le conseiller monsieur Guy Paradis.

6.- PÉRIODE DE QUESTIONS :

Nous avons deux propriétaires de la rue de la Place du Boisé qui sont venues s'informer des travaux d'asphalte, des dos d'âne et du projet de sentier pédestre.

7.- (12-07-148) OCTROI DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE PULVÉRISATION ET D'ASPALTAGE SUR LA RUE DES LOISIRS, LA RUE LAPORTE, LA RUE BONAVENTURE ET LA PLACE DES PRÉS

CONSIDÉRANT QUE nous rescindons la résolution 12-06-113 adopté le 4 juin dernier;
CONSIDÉRANT QU' en date du 30 mai 2012 nous avons reçu deux soumissions pour réaliser ces travaux;
CONSIDÉRANT QUE les quantités sur le bon de travail étaient erronées;
CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu un avis légal de notre procureur en date du 13 juin 2012 nous avisant que nous pouvons octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;
CONSIDÉRANT QUE le coût de ces travaux sont en dessous de 100 000 \$;
CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront réalisés à l'été 2012;
CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront effectués sous la surveillance de l'ingénieur monsieur Stéphane Allard;
CONSIDÉRANT QUE les travaux consistent à pulvériser et asphalter 710 mètres lin. de routes;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de pulvérisation et d'asphaltage de 710 mètres lin. sur la rue Laporte, la rue des Loisirs, la rue Bonaventure et la Place des Prés à la compagnie «**Excavation Normand Majeau inc.**» pour un montant de 83 905,90 \$ taxes non incluses tel que le devis de l'appel d'offres du 27 avril 2012.

8.- (12-07-149) COURS DE LA SALLE MUNICIPALE ET DE LA CAISSE/MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront réalisés à l'été 2012;
CONSIDÉRANT QUE les travaux consistent à pulvériser et asphalter la cour de la salle municipale et la cour de la caisse/municipalité;
CONSIDÉRANT QUE le coût de réalisation du contrat pour la salle est de 20 378 \$ et que celui pour la caisse/municipalité est de 10 691 \$;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Claude Thouin, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de pulvérisation et d'asphaltage de la salle municipale à la compagnie «**Excavation Normand Majeau inc.**» pour un montant de 20 378 \$ et celui de la cour de la caisse/municipalité à la même compagnie pour un montant de 10 691 \$ taxes non incluses.

9.- (12-07-150) RACCORD D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront réalisés dans l'été 2012;
CONSIDÉRANT QUE les travaux consistent à remplacer des regards d'égout dans le domaine Ouellet;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jocelyn Denis, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à la compagnie «**Excavation Normand Majeau inc.**» pour un montant de 6 800 \$ taxes non incluses.

10.- (12-07-151) MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit désigner un (e) conseiller (ère) pour remplacer le maire si ce dernier doit s'absenter;
CONSIDÉRANT QUE cette nomination est pour la période du 18 juillet 2012 au 18 septembre 2012;
CONSIDÉRANT QUE la personne nommée à titre de maire suppléant possède tous les pouvoirs rattachés à cette fonction;
CONSIDÉRANT QU' il est aussi résolu que ce (tte) même conseiller (ère), soit désigné (e) pour remplacer le maire à titre de substitut de la municipalité locale au sein du conseil de la MRC de d'Autray, pour la période du 18 juillet 2012 au 18 septembre 2012;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Lise L'Heureux, appuyé par madame Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité de nommer le conseiller monsieur Guy Paradis maire suppléant.

11.- (12-07-152) DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT QUE le budget des postes «**comptabilité et vérification, assurance cautionnement, fournitures, bureau et imprimés, service juridique et technique, sel et calcium et quote-part MRC amélioration cours d'eau**» est dépassé;

CONSIDÉRANT QUE les postes déficitaires doivent être comblés;
CONSIDÉRANT QUE ce budget doit toujours être équilibré;
CONSIDÉRANT QUE ce dépôt doit être effectué deux (2) fois par année suite à l'entrée en vigueur de la loi 21;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Lise L'Heureux, appuyé par Monsieur Jocelyn Denis et résolu à l'unanimité de combler le poste «**comptabilité et vérification, assurance cautionnement, fournitures, bureau et imprimés, service juridique et technique, sel et calcium et quote-part MRC amélioration cours d'eau**» à même le poste « achat de pierre et gravier... » dans la section de la VOIRIE pour un montant de 9 703,78 \$. Le rapport des revenus de 861 904,24 \$ pour des dépenses de 576 664,03 \$ sur un budget total de 1 235 107 \$ est déposé au conseil en date du 30 juin 2012.

12.- (12-07-153) ENTRETIEN DU LOCAL DU 4 RUE LAPORTE

Cette question est reportée au mois prochain.

13.- (12-07-154) BALISES

Cette question est réglée nous remettrons les dos d'âne dans les rues derrière la salle à la demande des deux citoyennes de la Place du Boisé qui étaient présentes à la période de questions.

14.- (12-07-155) ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE cette personne a effectuée une période d'essai de 2 semaines;
CONSIDÉRANT QUE nous désirons que sa période d'essai se poursuive encore deux autres semaines;
CONSIDÉRANT QUE cet employé sera rémunéré à 15,00/\$l'heure pour 40 hrs/semaine après cette période;
CONSIDÉRANT QUE cet employé est engagé à compter du 3 juillet 2012;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Jocelyn Denis, appuyé par monsieur Guy Paradis et résolu à l'unanimité d'engager monsieur Michel Robert comme employé municipal en remplacement du congé de paternité de monsieur François Cordey qui débutera fin juillet/début août.

15.- (12-07-156) CONGRÈS DES MAIRES

Les membres du conseil n'assisteront pas à ce congrès cette année.

16.- (12-07-157) MÉRITE MMQ

La municipalité de Saint-Norbert ne participera pas au mérite MMQ cette année qui est un concours qui souligne l'esprit de prévention et de dynamisme pour éviter des sinistres et protéger le patrimoine.

17.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Guy Paradis, appuyé par monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité de lever la séance à 21 h 35.

Martine Laberge, directrice générale/
secrétaire-trésorière, gma grade 1,

André Dauphin, maire